

leur vic entière s'il le faut, la mission de faire réussir nos écoles d'agriculture. Il va sans dire que cette mission, toute spéciale, ne pourrait leur être donnée qu'avec l'entière approbation de leurs supérieurs ecclésiastiques. Je n'hésite pas à dire que je viens d'indiquer le point le plus faible dans l'organisation de nos écoles de l'Assomption et de Sainte Anne, savoir : une direction constante et énergique donnée par des spécialistes dévoués, s'occupant exclusivement de leur école, tandis qu'au contraire, ce qui me donne de l'espoir pour l'école de Richmond, c'est que le directeur actuel de cette institution est en mesure de tout diriger dans cet établissement : la culture et l'enseignement, aussi bien que l'économie interne et externe. Voilà, en un mot, le genre de direction que je crois indispensable dans toutes nos écoles.

Un autre défaut, assez grave à mon avis, à l'Assomption et à Sainte-Anne, c'est que les élèves ne pensionnent pas dans l'établissement. Il leur faut aller au dehors pour leurs repas, ce qui nécessite une perte de temps, des frais de toilette, des distractions dans leurs études, etc. De plus, à mon avis, les élèves ne prennent pas une part assez active et assez marquée dans l'ensemble des travaux de la culture. On objecte que ces élèves n'ont pas assez d'expérience ni d'intérêt, et que leur travail est, *sinon nuisible, au moins fort peu utile. Il me semble que les élèves soutenus par l'argent public devraient être, à l'école d'agriculture, ce qu'est un fils intelligent, actif et dévoué chez le cultivateur. L'exécuteur de tous les travaux qui se présentent. Il faut une bonne direction, sans doute. Mais l'élève qui, sous une bonne direction, n'exécute pas, d'une manière profitable, les travaux qui lui sont confiés, manque ou d'intelligence ou de bonne volonté. Dans les deux cas, il ne mérite pas de recevoir sa pension et son éducation gratuitement, aux dépens de l'Etat. Il me semble qu'on ne devrait admettre, à titre de boursiers, dans nos écoles d'agriculture, que les élèves qui ont pratiqué *bona fide* l'agriculture pendant au moins trois ans. De semblables élèves feraient mieux les travaux sur la terre de l'école, et ils seraient mieux préparés à l'étude des problèmes qui composent l'agronomie.*

ÉCOLE D'INSTRUCTION LAITIÈRE, INDISPENSABLE

Un troisième défaut, mais qui, pour celui-là, se retrouve dans nos trois écoles, est dans le fait qu'on ne s'applique pas suffisamment à pratiquer et à enseigner tout ce qui se rattache à l'industrie laitière. Cette industrie est intimement liée à l'élevage des animaux, même de ceux de boucherie, puisque les meilleures laitières doivent finir par là. Elle comprend presque toutes les branches d'agriculture, en vue de la production économique de la nourriture pour le bétail, et de l'utilisation des bas produits. Il faut admettre aujourd'hui que c'est presque exclusivement par cette industrie que notre agriculture se régénère. L'élève de nos écoles d'agriculture devrait donc être mis en œuvre de devenir un bon fabricant de beurre et de fromage, en même temps qu'il devrait apprendre comment produire et l'animal et le lait, dans les meilleures conditions économiques. Je suis certain que nos écoles n'auront plus aucune difficulté à recruter des élèves, et en grand nombre, du moment que cet art si profitable formera une partie essentielle de l'enseignement.

Il est assez difficile, et peut-être impossible, d'attacher une bonne école d'industrie laitière à chacune de nos trois écoles d'agriculture. Ce serait tripler les dépenses et s'exposer à manquer de professeurs compétents.

Mais rien n'empêcherait de fonder une excellente école provinciale de laiterie, avec ferme modèle annexe pour la production du lait, l'élevage des veaux, etc. A cette école spéciale, les élèves des trois écoles d'agriculture pourraient venir compléter leur cours, en ce qui regarde cette industrie seulement. De même les fabricants de beurre et de fromage auraient ainsi l'occasion de se perfectionner et prendre des diplômes,

surtout si cette école pratiquait le système si profitable de la fabrication du beurre et du fromage en hiver aussi bien qu'en été.

Ces quatre écoles bien dirigées, pourraient et devraient amener un changement complet dans notre agriculture, par toute la province, et en peu d'années. Avec quinze élèves par école, — et rien ne devrait nous empêcher d'avoir trente élèves dans chacune de nos écoles d'agriculture, — tout comté pourrait ainsi faire instruire en agriculture un de ses meilleurs sujets. Dans peu d'années, chacune des paroisses du pays pourrait posséder, au milieu d'elle, un cultivateur modèle fabricant de beurre et de fromage et gradué d'une de nos écoles. — Ce serait le moyen le plus court, le plus sûr et le plus économique d'arriver à ces fermes modèles dans chaque paroisse que tous les patriotes appellent de leurs vœux, mais qui seront irréalisables tant que nos écoles ne pourront pas nous former un bon nombre d'hommes compétents dans les branches essentielles de l'agriculture.

La province donne chaque année trente-cinq mille piastres, au moins, à nos sociétés d'agriculture. Tout le monde admet qu'une partie notable de cet argent est distribuée en pure perte. Une partie comparativement minime de cet octroi, ajoutée à ce que nos écoles ont déjà, entretenirait un et même deux élèves à nos écoles d'agriculture, pour chacun des comtés de la province! Nous le demandons à tous; ne vaudrait-il pas mieux changer la destination du tiers des argents payés aujourd'hui aux sociétés d'agriculture, et leur donner ainsi l'occasion d'instruire un des leurs dans une de nos écoles d'agriculture et d'industrie laitière? Pour nous qui avons eu peut-être plus d'expérience en cette matière que tout autre, à cause de nos rapports fréquents avec les sociétés d'agriculture, les cercoles agricoles, etc., etc., la réponse est facile: L'argent donné aux sociétés d'agriculture aujourd'hui ne saurait apporter au pays un centième des bénéfices que vaudrait à la province la diffusion d'un bon enseignement agricole! Et cet enseignement agricole, pour être complet, doit comporter l'encouragement à donner aux cercoles agricoles en formant, dans nos écoles d'agriculture, d'utiles conférenciers.

Voilà, monsieur le ministre, ce sur quoi je me permets d'insister le plus. Je connais votre désir de faire prospérer l'agriculture. Eh bien, le progrès est là! Il représente plus de millions sonnantes, accessibles même à la génération actuelle, que vous et moi ne saurions dire. (1) Et ce progrès si désirable et si recherché peut être obtenu même sans aucun nouveau sacrifice de la part du pays. A vous donc de doter notre province de ce qui méritera, à coup sûr, la reconnaissance de la postérité.

UNE ÉCOLE UNIQUE (?)

Quelques personnes, bien intentionnées sans doute, ont, de

(1) Pour démontrer que nous n'exagérons rien, nous citerons les progrès dus à l'industrie laitière dans deux paroisses que nous pouvons signaler. A Saint-Jean-Baptiste de Rouville, il existe six fromageries florissantes. Le revenu de ces six fromageries dépassa, me dit-on, soixante mille piastres par année.

Dans Saint-Justin, district des Trois-Rivières, il n'existait qu'une petite fromagerie il y a trois ans. Cette année deux beurrieres fromageries ont distribué \$22,000 à leurs patrons. Il y a trois ans, la paroisse était réputée pauvre et les cultivateurs endettés. Aujourd'hui, la paroisse est tellement prospère que la propriété foncière y a doublé de valeur dans trois ans. Cette augmentation seule représente au-delà d'un million de piastres, et tout ce progrès est dû, uniquement, au succès obtenu dans l'industrie laitière, à la suite des efforts de l'infatigable curé du lieu, le révérend messire Gérin, avec l'aide de ses intelligents paroissiens.

Enfin, il appert, par des documents officiels indiscutables à mon avis, que les produits annuels de l'agriculture en cette province se chiffrent par au-delà de soixante-dix millions de piastres, et qu'il est très possible de doubler et de tripler ces sommes annuelles, par une culture mieux raisonnée qui suivra, accessoirement, un enseignement agricole pratique et complet.